

Les odeurs industrielles gênantes en recul



La raffinerie de Donges a été, de mai 2018 à avril 2019, la source des 61 % des odeurs gênantes relevées par les nez bénévoles d'Air Pays de la Loire.

Ouest-France

De mai 2018 à avril 2019, les nez bénévoles d'Air Pays de la Loire ont enregistré des odeurs très fortes, durant 70 jours, à Donges, Montoir, Corsept et Paimbœuf, contre 91 jours un an plus tôt.

Air Pays de la Loire a récemment publié les conclusions de sa quatrième année de suivi des odeurs industrielles à Donges, à Montoir-de-Bretagne, à Paimbœuf et à Corsept, de mai 2018 à mai 2019. « **153 journées ont été concernées par des perceptions odorantes soit environ 42 % des jours, c'est moins qu'à la période précédente (216 journées, 60 % des jours)** », écrit l'organisme, qui rappelle que des odeurs étaient perceptibles durant 234 journées, la première année, et pendant 181 jours, la seconde année.

Au cours de cette quatrième année de mesures, durant 70 de ces 153 jours, les odeurs ont été perçues comme « gênantes », car de forte intensité. Un an plus tôt, ce niveau était atteint pendant 91 jours, mais la première année du suivi, seuls 36 jours étaient concernés par de telles odeurs et 49, la deuxième année. Selon Air Pays de la Loire, 61 % de ces odeurs gênantes proviennent de la raffinerie Total de Donges et 36 % du site Cargill de Montoir-de-Bretagne, les 3 % restant provenant d'autres sources.

Odeurs souffrées

Ces mesures ont été réalisées par 19 nez bénévoles, qui font un relevé lorsqu'ils sentent quelque chose, suivant une méthode baptisée le Langage des nez. Ceux-ci, au cours de 296 perceptions, ont relevé en premier lieu des notes souffrées, dans 53 % des cas, « **en lien principalement avec la raffinerie** ». Celles-ci peuvent rappeler « **l'odeur de légumes verts, comme le chou, le poireau, celle des œufs pourris ou encore du butane** », explique Marion Guiter, responsable de la communication d'Air Pays de la Loire.

Puis vient le sulfurool (33 %), « **représentatif de Cargill** », effluve qui peut se rapprocher « **du goût bacon des biscuits apéritif** ». Ensuite, les nez ont identifié des notes phénolées et pyrogénées (9 %), « **dont les origines sont communes à Total et Cargill** ».

Elles ressemblent respectivement à l'odeur des protège-cahiers en plastique et à celle de l'eau de cuisson du riz basmati. Restent les autres notes olfactives (4 %), correspondant notamment aux épandages agricoles et « **comprenant 2 % de perceptions irritantes pouvant provenir des émissions des industriels, dont principalement Yara** ».

Pour Air Pays de la Loire, ce nombre plus faible de journées avec des odeurs de forte intensité s'explique par deux facteurs : « **Une météo moins favorable à la perception, avec davantage de vents de nord-est et les actions mises en place par les industriels.** »

L'organisme recense, dans son rapport, les actions menées par Total pour limiter les odeurs émises par sa raffinerie : « **couverture de quatre bassins et fiabilisation d'une pompe de relevage du réseau d'eaux huileuses ; limitation des débits et rondes de surveillance au niveau des chargements des navires ; mise en place de dispositifs de limitations des événements au niveau des stockages et des nouveaux équipements sur les torches** ».